

Le Petit Saint-Martialais

n° 23



Mars 2023

Informations Pratiques

MAIRIE : 05 53 28 43 32

mail : mairie.stmartialnbt@wanadoo.fr

site : saintmartialdenabirat.com

Mardi de 14h à 17h

Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi 9h30 à 12h

GENDARMERIE : 17

Mardi de 14h à 18h

Jeudi et Samedi de 8h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

05 53 28 50 06

Lundi de 10h à 12h

Mardi au Samedi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DU PECH MERCIER :

05 53 29 15 29

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h00

Fermé le dimanche, lundi et jours fériés

Horaires d'été (juillet- août):

06h45 à 14h00 tous les jours

sauf dimanche et lundi.

EHPAD :

Soins et portage de repas à domicile

05 53 31 49 49

OFFICE DU TOURISME

05 53 31 71 00

e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com

site internet : tourisme-domme.com

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 10h à 12h



Rédaction :
Commission Communication

Photos :
Véronique Chambon - Dominique Wallon
Divers

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

État Civil



NAISSANCE

Lily, Marie-Line, Christine CAPETTE-LAPLENE 05 janvier 2023

Billie, Angèle, Pauline BUZARE 03 février 2023



MARIAGE

Serge, René LAFONT 30 juillet 2022

& Brigitte, Odile LATREILLE

Mickaël MARVIER 13 août 2022

& Vanessa MAGNOL



DÉCÈS

Thérèse, Marie THOLOMIER 08 août 2022
Veuve de Pierre, Claude REDON

Jeanne, Gisèle LAVELLE 23 septembre 2022
Veuve de Marcel RUCHAUD

► Délégations ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Hervé Ménardie

Maire

Annie Gérardin

Adjoint

Administration générale – Finances
Affaires scolaires et périscolaires

Marie-Thérèse Valière

Adjoint

Solidarité – Animation et milieu associatif
Gestion des salles

Philippe Bézanger

Adjoint

Voirie – Bâtiments communaux
Gestion du service technique

Stéphanie Picot

Adjoint

Logement – Communication
Embellissement et fleurissement

Richard Avazéri

Conseiller Municipal

Jeunesse – Sport – Équipements sportifs

Ginette Bénitta

Conseillère Municipale

Patrimoine et Culture

Lurdes Besse

Conseillère Municipale

Relation avec les
commerçants et les agriculteurs

Jean-Claude Cabane

Conseiller Municipal

Gestion du Cimetière et affaires funéraires
Bornages – Gardiennage de l'église

François Defontaine

Conseiller Municipal

Réseaux divers :

(eau, électricité, assainissement)

Aménagements des aires de containers
de déchets – Ramassage des encombrants

Alain Gourdis

Conseiller Municipal

Économie – Tourisme - Marchés

Foires et événementiels

Marguerite Ménardie

Conseillère Municipale

Élections - Fiscalité

François Pivin

Conseiller Municipal

Urbanisme

Roger Robardet

Conseiller Municipal

Suivi des travaux et programmation

Samy Vidal

Conseiller Municipal

Sécurité – Prévention - Circulation

► Éditorial du Maire ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Madame, Monsieur,

Nous venons de tourner la page de l'année 2022 qui fut une année compliquée d'autant plus que la crise économique et énergétique mondiale aggravée par l'intervention militaire russe en Ukraine est venue se rajouter aux inquiétudes de notre quotidien, rappelant la fragilité de nos sociétés occidentales. Jamais notre pays n'avait connu des bouleversements aussi graves. Depuis plusieurs années les preuves de déstabilisation s'accumulent et semble s'accroître : élections et décisions contestées, gilets jaunes, crise énergétique, sanitaire, perte de pouvoir d'achat et de droits qui nous semblaient essentiels. Nous ressentons chez nos concitoyens une irritation, un agacement et la perte de confiance envers les décideurs nationaux et mêmes locaux. Cet état d'esprit se généralise partout dans notre pays jusque dans nos villages. Cette situation qui favorise l'individualisme et le repli sur soi nous oblige, nous élus municipaux, à être encore plus présents et attentionnés pour tenter de préserver la qualité de vie qui règne dans nos communes. Nous, élus de Saint Martial, voulons prendre toutes nos responsabilités. Nous invitons d'ores et déjà chacun d'entre vous et en particulier tous les utilisateurs des bâtiments publics à redoubler d'attention quant à leur utilisation notamment en ce qui concerne l'éclairage et le chauffage. J'appelle également à un plus grand civisme de certains de nos concitoyens et leur demande de bien déposer leurs déchets dans les points d'apports volontaires correspondants et de veiller à ne pas dégrader ces équipements. En 2023, la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations de la commune et poursuivra une politique de gestion communale raisonnée, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont augmenter. L'année 2023 marquera la fin des chantiers engagés en 2022 pour mettre aux normes nos bâtiments communaux et finaliser la restauration de l'église par l'installation d'un paratonnerre. Elle marquera également le début de nouveaux chantiers : création d'une aire multisports à la Fontaine et démarrage d'une opération de sécurisation et d'aménagement de la traversée du bourg et de la place du Rampeau. Des subventions ont été sollicitées pour financer ces opérations et leur obtention conditionnera leur réalisation. Nous resterons toujours très attentifs à la situation budgétaire et comptable de la commune. En 2022, comme en 2021, j'ai rencontré à 2 reprises le Comptable du Trésor pour faire le point sur la situation de la commune. Je maintiendrai ces rencontres régulières. Nous maintiendrons également un rythme régulier et progressif de réévaluation de nos recettes, en veillant à réaliser toutes les économies possibles dans de nombreux domaines, à commencer prochainement par l'éclairage public. Comme je l'ai souligné lors de la cérémonie de présentation des vœux à la population, les Saint-Martialisés et les Saint-Martialisés n'ont pas à pâtir de choix faits par le passé par une politique qui serait désormais celle de l'immobilisme. Le Conseil Municipal n'envisage pas de cesser tout investissement ou toutes actions qui améliorent ou rendent la vie dans notre village agréable (je pense particulièrement à ces moments festifs qui permettent de nous rassembler en toute convivialité). Mais il doit en priorité veiller à entretenir le patrimoine immobilier qui lui a été confié, un patrimoine qui est vieillissant et qui nécessite dans divers domaines des travaux d'entretiens importants, coûteux, et le plus souvent non subventionnés. Je voudrais enfin remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour nos concitoyens, l'équipe municipale, les agents de la collectivité, les agents des services de l'Etat et du Département, les forces de Gendarmerie, les services de sécurité et de secours, les bénévoles associatifs, le corps enseignant. Avec eux, nous avons pu surmonter en 2022 un bon nombre de difficultés ; je sais pouvoir encore compter sur eux pour surmonter toutes celles qui nous attendent en 2023. Ensemble, nous saurons donner une force et un sens à notre action.

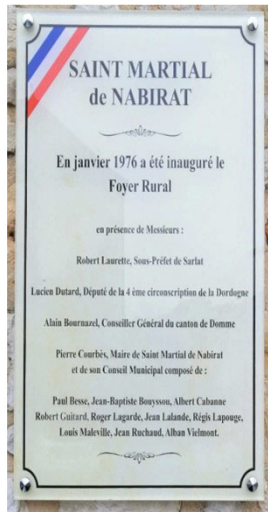


Cordialement.

Hervé Ménardie, Maire de Saint Martial de Nabirat

Le Foyer Rural a fêté ses 50 ans

Dans le cadre des Journées du patrimoine, nous avons mis à l'honneur notre Foyer Rural. Patrimoine durable, inauguré il y a 50 ans par le Conseil Municipal et son Maire, M. Pierre COURBES. Patrimoine toujours vivant, puisque ce bâtiment reste encore aujourd'hui le principal lieu de vie de notre Commune. Une exposition à l'intérieur du foyer rural, nous permettait de revivre les moments forts de sa création, ainsi que diverses manifestations passées. A cette occasion, et après un discours du Maire, une plaque a été dévoilée par M^{me} VOISIN



VOISIN fille de M. COURBES maire en 1976 et M. LAPOUGE Régis Conseiller Municipal la même année. Pour clôturer cette belle journée ensoleillée, un apéritif a été offert par la municipalité au sein du bâtiment.

L'École

Notre école se porte toujours bien ! Son effectif reste stable (38 enfants) et nous nous en félicitons.

La commune a équipé les classes et offre des services additionnels pour permettre aux enfants de travailler dans de bonnes conditions.



Le financement par la collectivité et l'éducation nationale d'équipements numériques et informatiques, a permis de fournir 12 tablettes pour permettre aux enfants d'apprendre de façon ludique ainsi que deux visualiseurs qui permettent d'afficher n'importe quel document.

Les élèves ont déjà testé ce tout nouveau matériel. Ainsi, ils ont pu explorer le monde, leur école, pris contact avec leurs correspondants de Bordeaux et comparer à leur environnement.

Ce matériel 2.0 leur permet de travailler soit en autonomie, soit en groupe, et surtout de façon plus attractive. Les maîtresses veillent à leur utilisation, pas tous les jours et pas plus d'une demi-heure.

La cantine scolaire a changé de fournisseur pour la fourniture de viande. Désormais



la Boucherie Bounichou livre l'école une fois par semaine. Le cuisinier veille à maintenir la préparation des repas à partir de produits frais et de saison. Afin de palier au problème notamment de bruit, deux services vont être mis en place grâce au recrutement d'un emploi PEC (contrat aidé).



A l'occasion de la semaine du goût, les élèves ont arraché quelques carottes du jardin. Ils les ont préparées avant de les déguster avec deux sauces aux herbes aromatiques du jardin (ciboulette et persil).

Une sortie en forêt a eu lieu le 18 octobre. Après la récolte de cupules, de glands et de brindilles, ils ont réalisé des tableaux de l'automne.



Des activités culturelles continuent à être proposées aux enfants. Durant le 2^e trimestre, les petits écoliers ont eu la chance de profiter de différentes sorties,



de visiter une école bordelaise et d'y rencontrer d'autres enfants. Un échange enrichissant pour tous !

A l'occasion des journées du Patrimoine, ils ont été

reçus à Domme. La troupe « Tout compte fée » a animé la journée avec des contes pour les tous petits puis des histoires plus longues pour les plus grands. La journée s'est terminée par un tour de Domme en petit train. Quel plaisir de les voir embarquer et profiter de cette balade.



Enfin, les travaux de sécurisation de l'école à l'extérieur ont été réalisés (grillages, portail d'entrée, travaux de voirie pour le stationnement du bus scolaire).

Les aires de déchets

Quel environnement souhaitons-nous transmettre à nos enfants ?

Sommes-nous tant que cela éloignés de la nature ? Nous ne le pensons pas. La terre souffre. L'air, l'eau sont les éléments essentiels à la vie et à notre bien-être. Ce que nous semons comme déchets impropres sont rejetés profondément et polluent la nappe phréatique, se transforme en CO2. La pollution est la dégradation d'un milieu par la diffusion de polluants.

Prenons-nous conscience de ce que nous faisons ?

Pourtant face à ce fléau certains d'entre nous refusent, toujours l'évidence que notre terre souffre. Encore pendant combien de temps pouvons-nous vivre dans l'ignorance ? En l'espace de 100 ans nous avons réussi à détruire plus de 5 milliards d'années de vie saine (eau, air, alimentation, déforestation, inondations épuisement des ressources.). Encore combien de tonnes de CO2 allons-nous emprisonner dans la basse atmosphère ?

A Saint Martial de Nabirat, des containers ont été mis à disposition. A l'heure actuelle, le constat est relativement satisfaisant. Les tris sont mieux respectés, les plateformes qui les supportent restent propres et bien entretenues. **Merci à celles et ceux** qui s'efforcent de garder ces plateformes propres.

Les citoyens de Saint Martial peuvent être fiers. Grâce à leur contribution, ils participent à protéger notre propre environnement et nos indispensables ressources vitales. Notre comportement concourt, **à notre échelle**, à minimiser les faits dévastateurs de nos ressources vitales. Certes quelques efforts restent encore à faire, mais nous pouvons aujourd'hui constater que le train est sur les rails. Il est donc important de poursuivre nos efforts afin de valoriser le milieu dans lequel nous vivons. Préserver notre environnement est le bouclier de vie de toutes les espèces vivantes. Chacun de nous est donc gardien de la nature pour la défense des générations futures. Il ne faut pas pour autant que l'impact sur leurs finances et un fonctionnement altéré du service au public ternissent ces bonnes intentions.

Nous savons aussi que des menaces planent sur la suite du programme « containers », d'autres communes de notre département sont déjà passées à la facturation des dépôts ménagers (RI). Elles se heurtent à de grosses difficultés révélées par les médias.

Notre commune n'en est pas encore là puisqu'un moratoire a été décidé par le SICTOM, jusqu'en 2026. Quelle en sera l'issue ? Une forte inquiétude plane sur celle-ci.

Enfin, **nous regrettons** que des protections en caoutchouc, de certains containers aient été détériorées voire enlevées. **Ces protections** permettaient d'éviter la diffusion **des mauvaises odeurs**. Celles des containers pour le verre nous **protégeaient contre leurs éclats**. La Mairie demandera, dans la mesure du possible, le remplacement de ces protections. Cela ne pourra pas se répéter **ad vitam aeternam**.

Pour nos enfants nous souhaitons cela !



► Travaux réalisés en 2022 ■■■■

Divers travaux ont été effectués sur le groupe scolaire, notamment le remplacement du chauffe eau de la cantine par un chauffe-eau neuf, des travaux de

sécurisation de voirie pour le stationnement du bus scolaire, l'installation de capteurs de CO2 dans les classes avec un financement de l'Etat.

L'éclairage électrique de la mairie a été mis aux normes, remplacé par de l'éclairage LED et adapté aux divers postes de travail du secrétariat.

Au cours d'une opération sur les bâtiments du Pôle Commercial, il a été constaté que l'ancienne charpente était attaquée par des insectes xylophages. Le diagnostic établi en amont des travaux de construction préconisait pourtant un traitement. Une entreprise a donc été missionnée et n'a pu traiter qu'une partie des charpentes. Le traitement de l'ancien cabinet d'infirmière a été mis en attente car nécessitant le démontage du faux-plafond.

Après s'être rendu maître du foncier nécessaire aux aménagements, les travaux de création des aires de déchets ménagers et l'installation des containers semi-enterrés ont été réalisés sur 4 sites : les Peyralades, le Suquet, les Clèdes et le Stade. Les nouveaux containers ont été mis en service. Des panneaux explicatifs ont été installés aux abords de chacun des sites. Les anciens bacs ont été retirés et les dépôts du Jardin Public et du Couderc ont été fermés. Les plateformes des aires de déchets ont été goudronnées et l'ensemble de l'opération a été réceptionnée.

Dans le cadre du contrat de remplacement de poteaux télécom pour la société Orange, des travaux ont été effectués sur la commune concernant le remplacement de plusieurs poteaux à la campagne.

Un programme de voirie a été réalisé dans le cadre communautaire concernant les voies et chemins de Grézélou, la Boule Blanche, Combe de Lissou et le Pech.

Sur notre Station d'épuration, des tests à la fumée ont été effectués en début d'année 2022 pour vérifier la conformité des branchements des maisons du bourg et essayer de comprendre les raisons de la présence d'eaux pluviales. Une pompe a du être changée en cours d'année ainsi que le caillebotis qui servait de support à l'une d'entre-elles.

Après celui du Coze et du Carbonnier, le renforcement du réseau d'eau potable a été effectué au Lantier et à Pech de Biau. Il s'agissait d'une opération importante qui a été entièrement prise en charge par le SIAEP du Périgord Noir. Un poteau incendie a été installé pour sécuriser un grand secteur couvrant le Lantier, Pech de Biau, les Labours et les Peyralades

Dans la continuité du travail engagé par la municipalité afin d'entretenir les équipements sportifs, la vitrerie des vestiaires du stade de foot a été remplacée.

Des travaux ont été réalisés pour régler le problème des obturations fréquentes des toilettes du foyer rural.

Un studio a été équipé d'une cuisine afin de pouvoir le louer plus facilement et la hotte d'un logement a été remplacée.

► L'Adressage au quotidien ■■■■

Questions ? Où est la Mairie ?

Sur la route principale du Bourg à l'angle de la rue menant au cimetière. Où est l'école ? Sur la route en direction de Daglan, à droite avant de descendre vers le stade. Ces données géographiques approximatives renseignées par les habitants de Saint-Martial-de-Nabirat font déjà partie du passé.

Aujourd'hui « l'adresse est devenue un élément stratégique d'un point de vue numérique et économique. Mairie : 1 place de la Mairie, le Bourg École : 12 rue de l'École, le Bourg Les appellations de rues ont été données généralement en rapport avec l'usage. Elles ont été choisies par la Commission Municipale en charge du projet avec l'aide des habitants présents qui ont été sollicités. Pour son fonctionnement notre commune conserve aussi l'appellation des villages ou hameaux, chaque habitant peut faire de même et l'ajouter à son adresse.

Il est indéniable qu'un bon adressage est une nécessité aux multiples avantages pour tout le territoire, il permet : l'arrivée rapide de tous les services (de poste, de secours et autres...), les livraisons rapides et aux bons destinataires, le déploiement de la fibre à tous, une meilleure gestion de la fiscalité.

L'adressage est un service que l'on doit à nos concitoyens, son absence conduisait parfois à des situations gênantes voire dramatiques :

- Pour les préposés de la poste et leurs nombreux remplaçants qui ont de plus en plus de difficultés à connaître leurs usagers.

- Une aide importante et vitale pour les secours : Gendarmerie, Pompiers, Ambulance, Taxi, mal renseignés qui arrivaient en retard, voire trop tard.

- Une demande express des habitants eux même, contraints de renseigner livreurs ou simples visiteurs.

Voici une multitude d'acteurs qui doivent parler la même langue. Cette langue commune c'est la : « Base d'Adresses Nationale » B.A.N, qui contient la totalité des : « Bases Adresses Locales » BAL. Auparavant, plusieurs bases étaient gérées par : • la Poste, • la Direction Générale des Finances Publiques • l'I.G.N, Institut Géographique National. Elles cohabitaient sans liaison administrative. Désormais tous les acteurs se rassemblent autour de la Base d'Adresses Nationale (B.A.N), bientôt administrée par l'IGN, cela permet de partir d'un état des lieux partagé, reconnu par tous, et éviter ainsi de multiplier les signalements aux différents partenaires en cas de changements dans l'adressage.

Pour l'équipe municipale l'adressage est pratiquement terminé. De nombreux numéros de rue n'ont pas encore été retirés et nous invitons les retardataires à venir en prendre possession le plus vite possible au secrétariat de Mairie. Des numéros seront attribués aux quelques maisons et bâtiments oubliés lors du recensement initial, et des corrections seront apportées sur des plaques de voies mal intitulées.

► Commission Solidarité ■■■■

La Commission est de plus en plus sollicitée pour des problèmes variés (santé, financiers, matériels etc..) chaque demande est prise en compte et le maximum est fait pour trouver une solution en collaboration avec les services adaptés. Cela nécessite un suivi rigoureux et régulier effectué par un ou plusieurs membres de la commission.

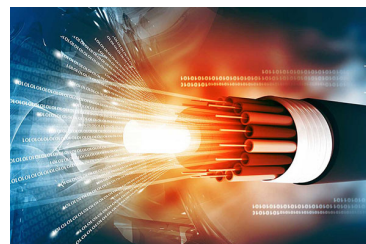
Distribution des chocolats et galettes : Cette année après deux ans de restriction sanitaire les élus concernés ont pu rendre visite à nos Saint-martialais(es) résidant dans les différents EHPAD de la région. Une boîte de chocolats leur a été apportée entre Noël et le Premier de l'An comme le veut la tradition, une galette a été offerte par la Commune suite aux vœux de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal. Par la suite une distribution a été organisée à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer, à mobilité réduite, souvent isolées ou sans moyen de locomotion.



Ces moments de rencontre et d'échange furent très appréciés, particulièrement par les personnes en EHPAD et à domicile. Comme chaque année cela a généré énormément d'empathie et d'émotion avec un accueil toujours attendu et toujours aussi chaleureux.

► Fibre optique ■■■■

Elle arrive sur les communes du secteur dont la nôtre. Les élus ont travaillé en amont en liaison avec les responsables du Syndicat Départemental Périgord Numérique, porteur de l'opération, et les techniciens du cabinet NGE pour évaluer, secteur par secteur, les besoins des foyers de la commune. La fibre passera en souterrain là où les réseaux sont enfouis sinon le passage se fera en aérien. Les travaux d'enfouissement doivent débuter en mai 2023 avec une durée programmée de 3 mois. Concernant le passage en aérien, des travaux d'élagage devront être engagés sur la commune. En effet, un dégagement de 50 cm (minimum) est requis pour faciliter et sécuriser le passage aérien des câbles dans les arbres ou dans les haies. Sans ces travaux de dégagement, le déploiement en cours de la fibre optique sur la commune devra être stoppé et des retards seront pris, faisant ainsi reporter la livraison finale prévue fin 2023. Les propriétaires d'arbres ou de haies concernés doivent au plus tôt se faire connaître auprès de la Mairie. A défaut, une intervention sera diligentée.



► Ma Prime Vélo

100 € pour financer votre achat

Vous voulez vous mettre au vélo électrique ? Avec Ma prime vélo, la communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord vous donne un coup de pouce pour financer votre investissement !

Lancée en 2022, l'opération a été reconduite pour l'année 2023. Cette aide d'une valeur de 100 € par foyer est versée sans condition de ressources. Elle est cumulable avec les aides de l'État.

Le principe : achetez votre vélo à assistance électrique et présentez votre facture (postérieure au 1er juin 2022) à la communauté de communes, jointe au formulaire de demande disponible en ligne.

Le budget de la communauté de communes consacré à cette aide s'élève à 5000 €.

Pour remplir et télécharger le formulaire et la convention : domme-villefranche-du-perigord.fr

► Cap sur l'Odyssée Dordonha !

L'Odyssée Dordonha est un événement qui a pour but de valoriser les patrimoines naturels, culturels et agricoles liés à la rivière Dordogne, en faisant renaître l'histoire des gabarres et des ga-barriers. Ce projet est mené par l'association Itinérances Vallée Dordogne créé en 2022 et présidé par Jean-Claude Cassagnole.

Il consiste en la descente de la Dordogne entre la Corrèze et l'estuaire (Gironde) du 8 au 16 avril prochain, à bord d'une gabarre, embarcation traditionnelle à fond plat servant au transport des marchandises jusqu'au XIXe siècle. À Libourne, la gabarre passera le relais à un voilier – Le Corentin - pour remonter en Bretagne et participer à « La Semaine du Golfe », événement nautique majeur organisé du 15 au 21 mai.

Chaque jour, les gabarriers feront étape dans une commune différente, où des animations seront proposées. Le 10 avril, ils arriveront à Cénac-et-St-Julien, d'où ils repartiront le lendemain en direction de Limeuil. Avant de s'élancer de nouveau, ils chargeront une barrique de Vin de Domme, en rappel du temps où les gabarriers acheminaient le breuvage jusqu'à l'Océan Atlantique, que l'on retrouvait ensuite dans les ports de Bretagne. Tout un symbole.

Pour célébrer leur passage, la communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord organise une journée d'animation le lundi 10 avril

Ma prime vél

Votre communauté de communes s'engage pour une mobilité durable

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DOMME - VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD 



100 €
pour l'achat
d'un vélo
à assistance
électrique

Téléchargez
le formulaire de demande
et la convention
sur domme-villefranche-du-perigord.fr



Renvoyez-le à contact@comcomdv.fr

au Port de Domme, à l'emplacement du camping municipal de Cénac.

Plus d'informations à venir sur domme-villefranche-du-perigord.fr



ODYSSÉE
DORDONHA 
PRINTEMPS 2023
CORRÈZE LOT DORDOGNE GIRONDE MORBIHAN

DÉCOUVRIR LES
RICHESSES PATRIMONIALES,
TRADITIONNELLES ET
CULINAIRES DE LA
VALLÉE DE LA
DORDOGNE

ESCALES
FESTIVES
de la Vallée de la Dordogne
jusqu'à la Bretagne

Programme complet sur
www.odyssee-dordonha.fr

Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal

La première étape du PLUi s'achève. Le bureau d'études KARTHEO vient juste de terminer le diagnostic territorial, construit à partir des données collectées et analysées (élus communaux, agriculteurs, professionnels du tourisme, services de l'État...).

Cet état des lieux fait ressortir des enjeux. Ils guideront la réflexion menée dans le cadre de la deuxième phase, centrale, de l'élaboration du PLUi : le Projet d'aménagement et de développement durables.

Vous souhaitez participer à cette réflexion ? Faites-vous connaître : transmettez un email à urbanisme@comcomdv.fr ou contactez le 05 53 29 09 14 (places limitées). Pour suivre l'évolution de la démarche, suivez et inscrivez-vous à la lettre d'information (communication@comcomdv.fr). Le site Internet de la communauté de communes vous fournit également des renseignements sur le PLUi ainsi que les autres documents en construction actuellement : le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) et les Périmètres délimités des abords (PDA).

Rénover ou adapter son logement : pensez au Salon de l'habitat, samedi 25 mars à Daglan



Faire des économies d'énergie, adapter son habitation pour gagner en autonomie, envisager une réfection globale d'un logement ? Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous vous questionnez sur la rénovation de l'habitat ?

Vous trouverez des réponses le samedi 25 mars, au Salon de l'Habitat que la communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord organise dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat ÉCOHA.

Sur place, vous rencontrerez des experts de l'accompagnement (conseils sur votre projet et les aides financières) et des professionnels du bâtiment de tous les corps de métier.

Qu'est-ce que ÉCOHA ?

Une opération locale de financement de rénovation de l'habitat (sous conditions) portée par la communauté de communes Pays de Fénelon, Vallée Dordogne – Forêt Bessède et Domme - Villefranche-du-Périgord. Pour toute question, contactez la plateforme Périgord Noir Rénov' au 05 53 44 45 52 ou contact@perigordnoir-renov.fr

Où et quand ? à la salle des fêtes de Daglan de 9h à 18h. Restauration sur place le midi.

L'A.C.P.

une aide pour nos commerçants et artisans L'Action collective de proximité (ACP) mise en place par les six communautés de communes

membres du Pays du Périgord Noir, dont la communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord, soutient les artisans et commerçants à travers une aide financière.

Cette subvention concerne des projets d'investissement.

Quels sont les objectifs du dispositif ? Accompagner les entreprises dans leur stratégie de développement, soutenir la modernisation de l'outil de travail,

accompagner le développement digital et la transformation numérique des TPE, faciliter la transmission/reprise d'entreprise, aider les artisans et commerçants souhaitant réduire leurs consommations d'énergie et émissions de CO2

Les critères d'éligibilité et tous les détails sur

VOUS AVEZ UN PROJET D'INVESTISSEMENT POUR MODERNISER OU DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?

Vous avez un projet :
- D'au moins 5 000 € d'investissement (ou 2 000 € sur un projet numérique)

Vous êtes :
- Inscrit à la CCI ou chambre des métiers
- Une entreprise locale en activité toute l'année
- Une entreprise avec un CA inférieur à 1 M d'€

DES AIDES FINANCIÈRES SONT POSSIBLES
avec l'Action Collective de Proximité (A.C.P.)

QUEL QUE SOIT LE PROJET :

- Développement
- Modernisation
- Transformation numérique
- Innovation Environnementale
- Transmission/reprise

CONTACTEZ NOUS POUR VÉRIFIER SON ÉLIGIBILITÉ

Réservez votre place :
- Téléphone : 05 53 44 45 52
- Email : contact@perigordnoir-renov.fr

Avec le soutien de :
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Département de la Dordogne
- Communauté de Communes Domme - Villefranche du Périgord
- Vallée Humaine
- Sarlat Périgord Noir
- Communauté de Communes Domme - Villefranche du Périgord

La Rustine

La Rustine : un week-end balade VTT pour tous niveaux + affiche

Un week-end balade VTT, ça vous tente ? Le samedi 1er et le dimanche 2 juillet, la communauté de communes organise « La Rustine ».

Élancez-vous de la commune de votre choix, pédalez sur la distance que vous souhaitez et à votre rythme !

Cartes fournies au préalable, ravitaillement tout au long du parcours. Prévoir son pique-nique et son casque Pour s'inscrire (avant le 31 mai) : envoyez RUSTINE + VOTRE NOM + VOTRE EMAIL par SMS au 06 78 15 52 24.

"LA RUSTINE"

Samedi 1 et Dimanche 2 Juillet 2023

C'est par ici, c'est gratuit et à faire à votre rythme !

WEEK-END BALADE VTT

Avant le 31/05/23

INFORMATION & INSCRIPTION
Envoyez :
RUSTINE + NOM + MAIL
par sms au 06.78.15.52.24

Chaque participant. Respectez le code de la route. Prévoir votre pique-nique.

Organisation: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ravitaillements, Traces GPX, Cartes, Espace nettoyage, garage sécurisé (2 jours).

Un week-end à faire en famille ou entre amis ! Choisissez votre commune de départ et votre distance !

Nos Associations

La CAEL

Les mots du président : CAEL en Périgord Noir fait le bilan de sa première année associative. Lors de son assemblée générale en janvier, il était important de resituer le rôle et les actions de cette association. Elle se veut ouverte à tous les professionnels du Périgord Noir. L'association reste permet de mieux défendre nos adhérents, et d'être une voix unique auprès de divers acteurs en lien avec nos professions (CMA, CCI, associations nationales, Communautés de Communes, mairies, ...). Les rencontres mensuelles (1ers lundis du mois) se situent maintenant à la Terrasse de Moncalou où nous avons un accueil privilégié et privatisé. Mais nous restons ouverts à tout autre lieu qui souhaiterait nous accueillir et partager ce moment d'échange. Nous serons présents pour la Foire de l'Arbre devant l'atelier de la Fée Railleuse, ainsi que pour Halloween 2023. Nous sommes aussi en réflexion quant à l'organisation courant mai d'une conférence/débat portant sur le sujet de la gestion des déchets en entreprise, sujet au cœur de l'actualité. Enfin je souhaite formuler tous mes vœux pour cette nouvelle année, vœux de réussite, de bonne santé, et de projets à venir pour tous les professionnels du Saint-Martialais.



Le 31 octobre 2022, l'atelier La Fée Railleuse s'était paré de ses plus belles taches de sang... L'asso du CAEL vous avait accueilli dans un décor halloweenesque pour répondre à des énigmes et relever des défis ! L'animation a réuni des visiteurs curieux, ainsi que les enfants de la colo' de Daglan et ceux menés par l'Amicale Laïque. Vous avez pu déguster des bonbons et des insectes, qui sait ce que 2023 vous réserve ? En attendant, l'atelier a repris son apparence paisible, tout le monde a rangé son costume au placard... Ou bien était-ce réel et les monstres ne sont partis qu'en vacances ?

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous informe de ses activités pour l'année 2023.

- **le 18 février** : repas dansant (Mique, petit salé.)
- **le 05 mars** : foire de l'arbre restauration rapide et buvette.
- **le 21 juin** : fête de la musique saucisses frites et buvette.
- **le 30 juin /01 juillet /02 juillet** : fête votive
 - le vendredi soir repas dansant;
 - le samedi soir concert, nouveau groupe de rock et variétés;
 - le dimanche matin aubade aux habitants du bourg;
 - le dimanche soir apéritif concert et restauration rapide puis feux d'artifices.

Le programme détaillé vous sera fourni lors du passage des équipes du comité des fêtes.

C'est grâce à vos dons et votre présence qu'a lieu la fête du village telle que vous la connaissez.

A bientôt.

L'équipe du comité des fêtes.

A Livre Ouvert

Lors de l'assemblée générale, Mme Parant a présenté le rapport moral en insistant sur la richesse de notre bibliothèque, beaucoup de choix et toujours des nouveautés avec les dernières parutions. Elle constate également le rôle social de celle-ci qui est devenu un lieu d'échanges culturels, de rencontres et de convivialité. Le bureau reste inchangé.



Chorale Chantemuse

L'assemblée générale a eu lieu en présence notamment de M. le Maire.

La secrétaire a présenté le rapport annuel rappelant les différents déplacements qui dans tous les cas ont été un succès.

Le travail réalisé par cette association est sérieux et appliqué sous la direction de Mr Hiron. Les textes lus comme les chansons sont bien choisis et ont une profonde résonance. Le programme et les déplacements ont été présentés et seront communiqués ultérieurement.



Amicale laïque de Saint Martial et Saint Aubin de Nabirat

L'année 2022 s'est terminée par la bourse aux jouets et aux vêtements enfants qui s'est déroulée le 27 novembre au foyer rural. Si nous avons eu un retour favorable sur les conditions d'accueil, la fréquentation aurait pu être meilleure, compte tenu des animations proposées et des exposants. Auparavant, nous avons réalisé le 31 octobre la fête d'Halloween qui a été un franc succès. Les enfants et leurs parents étaient au rendez-vous, la collecte de bonbons a été abondante ; vivement la prochaine ! Pour 2023, le carnaval des enfants se déplace, pour des raisons de disponibilités de la salle et des bénévoles qui préparent cette animation sur le Bourg de



Saint Aubin de Nabirat. Nous retrouverons les associations et les habitants de Saint Martial le dimanche 5 mars 2023 à l'occasion de la fête de l'arbre où nous animerons un stand « crêpes ». Le premier mai, nous vendrons le muguet traditionnel devant le salon

de coiffure, entre la boulangerie et le restaurant « la petite table ». Nous participerons également, avec les associations aux autres animations proposées par la municipalité de Saint Martial, mais nous aurons l'occasion d'en reparler. Il est important de noter que les bénéfices réalisés lors de nos activités, en complément des subventions reçues servent à financer

les déplacements des élèves des écoles pour se rendre à des spectacles ou animations pédagogiques proposées par les maîtresses. C'était le cas du déplacement à Domme le 3 février des élèves de la classe de Madame RAYNAUD à Saint Martial venus assister à une pièce de théâtre.

Calendrier des manifestations

DATE	HORAIRE	INTITULÉ	ORGANISATEUR(S)		LIEU	CONTACT		
			MAIRIE	AUTRES		NOM	TÉLÉPHONE	
JANVIER	14	17h00	Vœux du Maire	√		Foyer Rural	Mairie	05 53 28 43 32
	24	17h00	Galette des Rois		Détente et Amitié	Foyer Rural	Chantal Greenalgh	06 45 53 83 82
FÉVRIER	18	19h00	Repas "Mique"		Comité des Fêtes	Foyer Rural	Max Bel	06 88 49 61 71
	18	15h	Fête de Mardi-Gras - Carnaval des enfants		Amicale Laïque	St Aubin de Nabirat	Didier Lamirand	06 84 81 52 29
	24	14h30	Crêpes + Tombola		Détente et Amitié	Foyer Rural	Chantal Greenalgh	06 45 53 83 82
MARS	5	En journée	Foire de l'Arbre : vente d'arbres et de plantes - animations et repas de foire	√	Comité des Fêtes	"Bourg du village + Foyer Rural"	Mairie	05 53 28 43 32
	19	11h30	Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie et hommage aux combattants d'Afrique du nord	√		Monument aux Morts	Mairie	05 53 28 43 32
	25	12h00	Repas de Printemps		Détente et Amitié	Restaurant	Chantal Greenalgh	06 45 53 83 82
AVRIL	2	En journée	Salon du Bien-être		Société DUOLIFE	Foyer Rural	Stéphanie Picot	06 82 95 54 57
	23	15h	Thé Dansant Baldo (5€)		Détente et Amitié	Foyer Rural	Chantal Greenalgh	06 45 53 83 82
MAI	8	11h45	"Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945 suivi d'un vin d'honneur"	√		Monument aux Morts	Mairie	05 53 28 43 32
	23	14h30	Repas traiteur		Détente et Amitié	Foyer Rural	Chantal Greenalgh	06 45 53 83 82
JUIN	18	18h00	Commémoration de l'Appel Historique du Général de Gaulle	√		Monument aux Morts	Mairie	05 53 28 43 32
	21	19h00	Fête de la musique	√	Associations de la commune	"Bourg du village + Foyer Rural"	Mairie	05 53 28 43 32
	23	12h15	Repas froid		Détente et Amitié	Foyer Rural	Chantal Greenalgh	06 45 53 83 82
	30	19h00	Fête votive : repas champêtre, bal, attractions foraines, feu d'artifice		Comité des Fêtes	"Bourg du village + Foyer Rural"	Max Bel	06 88 49 61 71
JUILLET	1 et 2	"En journée et le soir"	Fête votive : repas champêtre, bal, attractions foraines, feu d'artifice		Comité des Fêtes	"Bourg du village + Foyer Rural"	Max Bel	06 88 49 61 71
	13	19h00	Repas Champêtre	√				
AOÛT	19	19h00	Soirée Gourmande		Comité des Fêtes	Foyer Rural	Max Bel	06 88 49 61 71
SEPTEMBRE	16 & 17	En journée	Journées du Patrimoine	√		Foyer Rural	Mairie	05 53 28 43 32
OCTOBRE	14	14h00	Randonnée Pédestre dans le cadre d'Octobre Rose	√	Associations de la commune	Place du Foyer Rural	Mairie	05 53 28 43 32
	31	En Soirée	Halloween		Amicale Laïque	Bourg du village	Didier Lamirand	06 84 81 52 29
NOVEMBRE	11	11h45	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 suivi d'un vin d'honneur	√		Monument aux Morts	Mairie	05 53 28 43 32
	18	19h00	Repas du Téléthon	√		Foyer Rural	Mairie	05 53 28 43 32
	26	En journée	Bourse aux jouets ou marché de Noël		Amicale Laïque	Foyer Rural	Didier Lamirand	06 84 81 52 29
DÉCEMBRE	9 & 10		Téléthon	√		Foyer Rural	Mairie	05 53 28 43 32
	16	19h00	Repas de Noël des Chasseurs		Diane St Martialaise	Foyer Rural	Jean-Marc Besse	06 73 34 09 86
	à définir	à définir	"Concert de l'Ensemble Vocal de Maussac suivi d'un Vin Chaud"	√		Église	Mairie	05 53 28 43 32

Saint-Martial dans le Rétro

Les événements climatiques majeurs dans notre commune ■■

Il n'est pas rare de voir notre commune subir en toutes saisons des perturbations liées aux caprices météorologiques. Cette rétrospective relate les faits les plus puissants depuis 62 ans.

Épisodes hivernaux :

- 2 février 1956 : Après un hiver doux et pluvieux, la vague de froid arrive dans la nuit du 2 février. Le lendemain, la neige tombe en abondance. La couche de neige atteint 45 cm. Deux jours plus tard, le blizzard s'installe et la température avoisine les -25°. Cet épisode hivernal durera tout le mois de février.



- 5 Janvier 1985 : Nouvelle offensive de l'hiver sur une durée de 15 jours. Il a fait jusqu'à -18° avec 5 centimètres de neige.

Dans les deux cas, le réseau d'approvisionnement d'eau fût partiellement gelé.

Orages :

- Décembre 1977 : vers le 15 décembre, un orage anormal pour la saison éclate en pleine nuit. La foudre tombe sur le clocher de l'église de St Martial, causant des dégâts importants. La toiture a dû être refaite entièrement.



Sécheresse – Canicule :

- Année 1976 : remarquable par sa durée ! Aucune précipitation à partir du 15 avril sur une période de 6 mois. Début août, le thermomètre indique 36°.

- Année 2003 : A partir de mai, la chaleur s'installe et s'intensifie en juillet et août. Canicule du 3 au 16 août, on relève 41° sous abri.

- Été 2022 : En juillet et août les températures oscillent entre 33 et 36 °. Les nappes phréatiques sont au plus bas. Un arrêté préfectoral demande aux maires d'appliquer des restrictions d'eau. Depuis que les relevés existent, l'année 2022 est plus chaude.

Durant tous ces épisodes, l'impact fût notamment considérable sur l'agriculture.

Inondations :

La longueur de l'axe principal du Céou sur la commune de Saint Martial est de 3.6km.

- Octobre 1960 : Une crue historique anéantit plusieurs ouvrages de la Vallée. Le pont dit de « Gaumier » est détruit.

- 10 Janvier 1996 : Nouvelle crue violente. Affaissement de la berge sur ce même ouvrage.

- Hiver 2019 : A chaque nouvel épisode



d'inondation, des dégâts matériels impactent le Moulin Grand avec parfois l'évacuation de ses habitants, notamment pour cette crue.

Vent et tempêtes :

- 7 et 8 novembre 1982 : Tempête venant du Sud. Rafales à 147 km/h enregistrées à la station météo de Gourdon. Dégâts sur plusieurs bâtiments.

- 27 décembre 1999 : Vent d'une violence extrême en Périgord, des rafales sont enregistrées à 155 km/h. Les dégâts sont visibles sur les toitures, la forêt ainsi que sur les infrastructures d'approvisionnement d'énergies. Ni eau, ni électricité pendant plusieurs jours. L'état de catastrophe naturelle est déclaré pour la commune.

Ce petit retour en arrière sur ces quelques épisodes météorologiques sont là pour nous rappeler la puissance de la nature et peut-être dans certains d'y apporter des solutions.

Christian Ussel